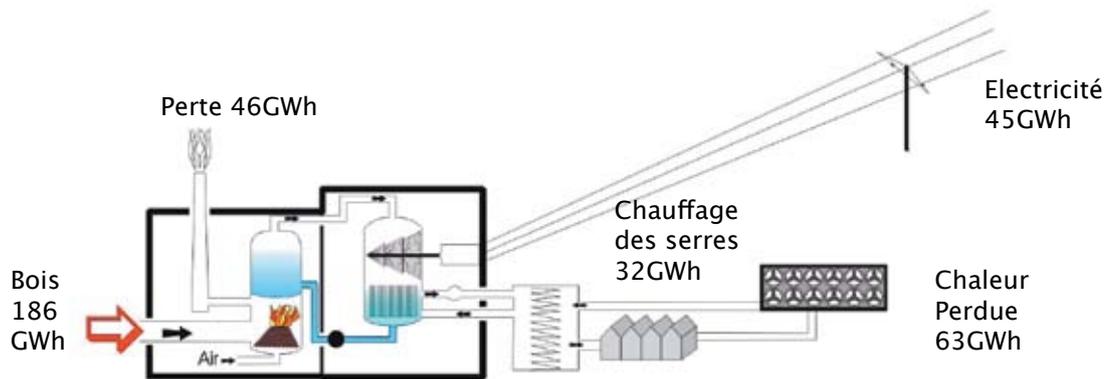


## Coup de Tonnerre sur la forêt !

*A Tonnerre (Yonne), depuis 2008, un projet de centrale biomasse bois avance, dans l'ombre le plus souvent, avec de belles promesses d'emploi dans un bassin durement touché par le chômage. Outre la centrale qui produira de l'électricité (l'équivalent de 4 ou 5 éoliennes bien placées), le projet inclut la création de serres pour « valoriser » la chaleur résiduelle.*



### Le principe



### Le projet

L'installation, d'une puissance thermique de 19,9 Mw, soumise à déclaration, pour éviter l'enquête publique nécessaire à partir de 20 Mw<sup>1</sup> - devrait brûler 60 000 tonnes par an de plaquettes forestières, l'équivalent de 100 à 120 000 stères. Ces plaquettes à 35 % d'humidité ont un pouvoir calorifique d'environ 3100 Kwh par tonne, soit, pour 60 000 tonnes, une énergie primaire de 186 Gwh, dont 45 Gwh d'électricité et 95 Gwh de chaleur. L'autorisation d'exploiter ayant été accordée pour

une unité de cogénération dont le prix d'achat de l'électricité est largement bonifié, l'industriel devait présenter un projet valorisant aussi la chaleur en sortie de condenseur : elle sera utilisée pour chauffer 10,5 ha de serres, 8 ha de production de tomates et 2,5 ha de production de spiruline.

### Nos inquiétudes

**Un gaspillage de la ressource inadmissible**

Les besoins en chauffage des serres sont estimés ►►

# EN BREF

## SOS FORÊT

Le Collectif SOS Forêt Bourgogne a été fondé le 22 septembre 2017. Cette déclinaison locale de SOS France réunit les associations, collectifs, groupements et syndicats de Bourgogne qui agissent pour la défense de l'environnement et la préservation des milieux forestiers. Echanges et actions communes sont d'ores et déjà en cours avec le Collectif SOS Forêt Franche-Comté.



## ACQUISITION DE PARCELLES BOISÉES MENACÉES

Le Groupement Forestier du Chat Sauvage a besoin de votre soutien pour l'achat en cours d'une parcelle de près de 5ha d'un grand intérêt écologique et stratégique. Pour avoir des précisions, n'hésitez pas à contacter le groupement à : [gerance@forets-chatsauvage.org](mailto:gerance@forets-chatsauvage.org)

►► en moyenne autour de 32 Gwh par an. Le reste de la chaleur disponible en sortie de centrale (63 Gwh<sup>2</sup>) sera évacué dans l'atmosphère par les aéro-réfrigérants, soit un gaspillage de plus de 30 % de l'énergie contenue dans les 60 000 tonnes de plaquettes et un rendement global inférieur à 50 %.

### Que brûlera réellement la centrale ?

Dans le dossier de déclaration ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement), l'industriel déclare ne brûler que de la plaquette forestière, mais, dans le même document, il prévoit, dans les déchets, de 25 à 50 tonnes annuelles de "métaux issus du déferraillage". Ces métaux ne peuvent provenir que de bois de récupération (charpentes, menuiseries, meubles, palettes...). Or, l'installation déclarée ne remplit pas les conditions de température de combustion et de filtrage des fumées pour pouvoir brûler de tels bois qui peuvent contenir des polluants (peintures, traitements chimiques...).

### L'impact sur les forêts :

Comment seront exploitées nos forêts pour fournir ces 60 000 tonnes de plaquettes ? Certainement à l'aide d'abatteuses et par tous les temps comme on le voit déjà dans le Tonnerrois, avec pour conséquence une surexploitation et une dégradation importante des sols malgré les Chartes et autres engagements "éco-responsables" des entreprises forestières. Les plaquettes sont obtenues par le broyage d'arbres entiers et cela entraîne l'exportation hors de la forêt des menus bois qui doivent rester sur place pour assurer le cycle de la vie et la fertilité des sols. C'est dans ces menus bois que se concentrent les sels minéraux et diverses études montrent que leur exportation va créer un déficit et fragiliser les équilibres forestiers en mettant en péril la pousse des nouveaux arbres. N'est-ce pas prendre un risque considérable alors que les forêts subissent déjà les premières pressions des dérèglements climatiques ?

### En guise de conclusion :

L'équilibre financier d'un tel projet repose sur un tarif d'achat de l'électricité tout à fait exorbitant : 170 € le Mwh, trois fois le prix du marché. Et cette différence, c'est nous qui la payons, avec la CSPE (contribution au service public de l'électricité) incluse dans chacune de nos factures d'électricité... Et pour faire passer la pilule, on peint tout en vert, même les tomates ! ■

### NOTES

1. A noter qu'aucun plan prévisionnel régional ne prend en compte les besoins cumulés des centrales thermiques inférieures à 20 Mw.
2. 63 Gwh, c'est l'énergie nécessaire au chauffage de 2700 logements mal isolés ou de 7800 logements bien isolés.

le journal du collectif

La feuille



### Contributeurs

ARPENT (COUP DE TONNERRE SUR LA FORÊT)  
GROUPEMENT FORESTIER LE CHAT SAUVAGE.  
CLAIRE EISENZOPF, GRAPHISME.

